

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MARS 2021**

2021-051 Il est proposé par Madame Josée Martin et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux de la séance du 1^{er} février 2021 tels que présentés.

2021-052 Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux de la séance du 4 février 2021 tels que présentés

4. 2021-053 **ACCEPTATION DES COMPTES**
ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 8 mars 2021.

Il est proposé par Monsieur Yann-Érick Pelletier, appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'approuver la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles et d'autoriser leur paiement.

LISTE DES COMPTES
Période 2

9167-6858 QUÉBEC INC.	nettoyer coin est/ouest	960		C2102235	402,41
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	penture clp	1599008		C2102236	5,74
ANGÉLINE ANCTIL	CONCIERGERIE FÉV 2021	FÉV 2021		C2102237	30,00
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	INTÉRÊT 2E FINANCEMENT	14 fév 21		L2100011	14 560,55
BOSSÉ & FRÈRE INC.	CHANGER SHAFT.BOX PTO, JCB	P-F 12888		C2102260	1 574,19
BOUFFARD SANITAIRE INC.	COLLECTE FÉV 2021	177504		C2102238	2 464,47
BRANDT	SABOT CHARRUE	9706620		C2102239	38,03
BRANDT	SABOT X2	9706660		C2102239	133,35
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	ÉLASTIQUE,DANDE RÉFLÉCHISSANTE	753595		C2102240	43,52
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	tie rap fourniture	753974		C2102240	20,64
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	FOURNITURE COSSE MALE	754572		C2102240	20,59
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	HYDRATE METHYLE	FI0112133		C2102241	13,20
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	bois rampe dome	FCL0036705		C2102241	19,59
DICKNER INC.	PISTOLET A GRAISSÉ	31076514		C2102242	64,26
DICKNER INC.	BOULON ÉCROU MF	31076513		C2102242	5,75
DICKNER INC.	ECROU BOULON MF	31076678		C2102242	5,75
DICKNER INC.	BOULON,ÉCROU CHARRUE	31076942		C2102242	20,41
TRANSPORTS STE-ANGÈLE INC.	5 SABOT DE 45 CHARRUE	t4258		C2102243	160,97
LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD INC.	RENOUVL 01.03.21AU01.03.22	344154		C2102244	81,59
FONDATION DE LA SANTÉ DE LA MITIS	DON FONDATION-ENS.NOTRE SANTÉ	FÉV 2021	2021-046	M2102233	100,00
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC 70, RUE DE LA RIVIÈRE	632502546613		L2100012	320,48
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC 2207 RTE 132	682902152510		L2100013	63,57
HYDRO-QUÉBEC	élec lumière rue	638802304815		L2100014	142,81
HYDRO-QUÉBEC	élec 29, rue de la rivière	655902272018		L2100015	796,87
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC 2236 RUE PRINCIPALE	641502550792		L2100016	590,80
DÉPANNEUR IRVING	CRÉDIT POINT	FÉV 2021		C2102245	- 48,00
DÉPANNEUR IRVING	ESSENCE, F250 DIESEL MF	266144		C2102245	521,02
DÉPANNEUR IRVING	DIESEL ESSENCE JCB CHARRUE 150	266142		C2102245	3 010,84
DÉPANNEUR IRVING	DIESEL ESSENCE JCB CHAR 150	266306		C2102245	1 643,48
LES SERVICES KOPILAB	CAISSE PAPIER	275302		L2100017	56,92
LES SERVICES KOPILAB	contrat service	276191		L2100018	105,03
LABORATOIRE BSL	analyse d'eau	081906		C2102246	167,87
LAVAGE MOBILE INC.	élargir chemin 3fev21 tempête	1553		C2102247	718,59
GROUPE LEXIS MÉDIA INC.	journal appel offre projet2021	142639		C2102248	592,12
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	COTISATION SOMMAIRE 1 2020	2020		M2102232	91,11
MRC DE LA MITIS	PROJET 9070-20-06 TECQ2019- 23	37560		C2102249	718,50
MULTI SERVICES RM (2014) INC	soufflage 4e rg est 5 fév	1084		C2102250	143,72
ORIZON MÉDIA	MISE À JOUR AUDIO SITE INTERNE	657		C2102251	107,31
PIÈCES D'AUTO SÉLECT	URÉE X15	25215193		C2102252	170,05
PIÈCES D'AUTO SÉLECT	URÉE X6	25214885		C2102252	69,47
LES ÉQUIPEMENTS PIERRE-PAUL BEAULIEU INC	RÉP PTO V 90	34509		C2102253	359,30
BANQUE ROYAL DU CANADA CRÉDIT-BAIL	VERS#1 CRÉDIT-BAIL WESTERN	#1		L2100019	4 423,91

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MARS 2021**

BANQUE ROYAL DU CANADA CRÉDIT-BAIL	FRAIS DOSSIER CRÉDIT-BAIL	8-02-2021	L2100019	574,88
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FÉD FÉV 2021	FÉV 2021	L2100020	1 345,73
REVENU QUÉBEC	REMISE PROV FÉV 2021	FÉV 2021	L2100021	3 669,18
RESTO HYDRAULIQUE INC.	RACCOURCIR LUMIÈRE	79939	C2102254	53,89
RESTO HYDRAULIQUE INC.	CHARRUE			
	RÉP. ATTACHE CYLINDRE	80096	C2102254	135,10
	CHARRUE			
RREMQ	RREMQ FÉV 2021	FÉV 2021	L2100022	267,44
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	PLAQUE WESTERN SAAQ	FÉV 2021	L2100023	89,28
SERVICE AGRICOLE	FILTEUR DIEZEL JCB	BSL-4007700	C2102255	58,34
GROUPE ULTIMA	ASSURANCE AVENANT	26389	C2102256	38,00
ULTRAMAR	HUILE CHAUF	11239889	C2102257	1 087,02
	1162.9L/0.8130\$/L			
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	formation élu	148810	C2102258	86,23
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	COTISATION ANNUELLE 2021	149210	C2102258	206,96
VILLE DE MONT-JOLI	entente intermuni déneigement	20462	C2102259	600,00
VISA AFFAIRES DESJARDINS	MÉDIA POSTE	2021-02-02	L2100024	31,27
VISA AFFAIRES DESJARDINS	FICHE JOURNALIÈRE	36010	L2100024	18,35
VISA AFFAIRES DESJARDINS	MASQUE AMPOULE	2021-02-01	L2100024	26,95
VISA AFFAIRES DESJARDINS	caisse d'eau	2021-02-14	L2100024	10,00
VISA AFFAIRES DESJARDINS	ballon 3 sections charrue	017089	L2100024	709,98
VISA AFFAIRES DESJARDINS	fourniture bureau	2021-02-18	L2100024	13,85
VISA AFFAIRES DESJARDINS	LAVAGE AUTO	2021-02-22	L2100024	13,79
VISA AFFAIRES DESJARDINS	TIMBRES	2021-02-23	L2100024	211,55

43 778.57\$

BILAN DU MOIS

Salaires nets : 7 employés 10 034.68\$

Total des factures : 43 778.57\$

Totaux salaires et compte du mois : 53 813.25\$

Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M) 28 234.30\$

Salaires payés : 10 034.68\$

Reste à payer : 15 544.27\$

Madame Josée Martin quitte la séance.

5. 2021-054

AUTORISATION DE PAIEMENT-BOSSÉ & FRÈRE INC.

Sur proposition de Monsieur Hugo Béland et appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le 4^e paiement de la facture 1022447 à Bossé & Frère inc. pour le 4^e versement pour la location du JCB au montant de 9 581.25\$ taxes incluses.

6. 2021-055

AUTORISATION DE PAIEMENT-MRC DE LA MITIS-1^{ER} VERSEMENT QUOTE-PART

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 38104 à la MRC de la Mitis pour le 1^{er} versement de la quote-part au montant de 32 673.85\$.

7. 2021-056

AUTORISATION DE PAIEMENT-ASSURANCE ULTIMA

Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 26088 à les Assurances Ultima au montant de 8 548.00\$ pour la période du 26 mars 2021 au 26 mars 2022.

8. 2021-057

AUTORISATION DE PAIEMENT-GARANTIE WESTERN STAR

Sur proposition de Monsieur Hugo Béland et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture FD87679 au Centre du

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MARS 2021**

Camion JL inc. pour la garantie prolongée du camion Western Star au montant de 9 499.24\$ taxes incluses.

9. 2021-058

AUTORISATION DE PAIEMENT- CONSTRUCTION GIDES APRIL INC

Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 6934 à Construction Gides April inc pour les travaux d'agrandissement de la porte de garage au 29, rue de la Rivière au montant de 3 009.08\$ taxes incluses.

10. 2021-059

PERMIS D'INTERVENTION ET DE VOIRIE- ANNÉE 2021

Attendu que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise de routes à l'entretien du ministère des Transports ;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre ;

Attendu que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports ;

Attendu que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original ;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère ;

POUR CES RAISONS, il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Hugo Béland et résolu à l'unanimité que la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage demande au ministère des Transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2021 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit Ministère, et qu'à cette fin, autorise M. Magella Roussel maire à signer lesdits permis d'intervention.

11. 2021-060

INSTALLATION SYSTÈME DE RELEVÉ DE LA GRATTE SOUS LE CHÂSSIS

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de procéder à faire l'installation du système de relevé de la gratte sous le châssis par les produits Métalliques A.T inc. au coût estimé de 620.00\$.

12. 2021

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-01
CONCERNANT LES NUISANCES PUBLIQUES
REPORTER**

Un avis de motion est donné par _____ et par le fait même le dépôt du projet de règlement 2021-01 concernant les nuisances publiques.

13. 2021-061

REPRÉSENTANT ET RESPONSABLE -RÉSEAU BIBLIO

Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de nommer Mme Josée Martin comme représentant et Mme Tammy Caron dg comme responsable de biblio du Réseau Biblio.

14. 2021-062

AVRIL LE MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QU'en 2020 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie saine et des politiques qui protègent le public ;

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MARS 2021**

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASMIN COUTURIER
APPUYÉ PAR MONSIEUR SYLVAIN CLAVEAU**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

15. 2021-063

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

Afin de confirmer la réception des sommes, la municipalité doit faire une reddition de compte des dépenses de l'année et faire produire la résolution pour l'utilisation des compensations visant l'entretien courant des routes locales.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 126 891\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Monsieur Hugo Béland appuyé par Madame Myriam St-Laurent, il est unanimement résolu et adopté que la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

16. 2021-064

REPRÉSENTANT VENTE POUR TAXE

Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage nomme M. Magella Roussel maire à représenter la municipalité lors de la vente pour taxe le 10 juin prochain.

17. 2021-065

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENTS DES TAXES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC de La Mitis, la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MARS 2021**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : MADAME MYRIAM ST-LAURENT

APPUYÉ PAR : MONSIEUR JASMIN COUTURIER

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le(la) directrice générale et secrétaire-trésorière Tammy Caron, transmette, avant le 19 mars 2021, au bureau de la MRC de La Mitis, la liste des immeubles jointe en annexe, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

18. 2021-066

CRÉATION D'UN SERVICE DE LOISIR INTERMUNICIPAL

Considérant que les municipalités sont appelées à fournir des services de plus en plus diversifiés ;

Considérant que la santé, la qualité de vie et le développement communautaire et territorial sont au cœur des préoccupations municipales ;

Considérant que la majorité des municipalités rurales qui se sont distinguées l'ont réussi grâce à la mobilisation de leur communauté, souvent dans des projets à caractère récréatif, sportif, culturel ou social ;

Considérant que la capacité de concertation des forces vives du milieu a notamment permis à ces communautés de s'attaquer à des problématiques sociales et économiques pour se revitaliser et se développer ;

Considérant que l'augmentation de l'offre en loisir augmente d'autant la mobilisation, la concertation et la qualité de vie des citoyens ;

Considérant que les municipalités de Saint-Joseph-de-Lepage et de Les Hauteurs souhaitent offrir un service plus complet de loisir municipal ;

Considérant que la mise en commun de services ou d'activités en milieu municipal est un choix judicieux pour les municipalités qui veulent se doter de services de qualité à moindres coûts.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Jasmin Couturier, appuyée par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage adhère au projet de création d'un service des loisirs intermunicipal et autorise Magella Roussel, maire, et Tammy Caron, directrice générale, à signer le protocole d'entente entre les municipalités de Saint-Joseph-de-Lepage et Les Hauteurs ;

QUE la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage soit l'organisme responsable du projet et autorise celle-ci à en gérer les modalités qui seront détaillées dans le protocole d'entente.

19. 2021-067

SERVICE DE RELEVÉ SANITAIRE

Attendu que la municipalité prendre en main la santé du Lac du Gros Ruisseau pour que nous puissions faire diminuer la propagation du myriophylle à épis ;

Attendu que la municipalité a été en invitation pour appel d'offres ;

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MARS 2021**

Attendu que la municipalité a reçu 4 soumissions ;

Attendu que l'entreprise Aqua Ingénium est le plus bas pour le relevé sanitaire pour 55 installations ;

Par conséquence :

Il est proposé par Madame Myriam St-Laurent et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'octroyer le contrat pour le relevé sanitaire à Aqua Ingénium inc. au montant 15 119.50\$ avant taxe pour 55 installations soumis dans la demande de soumission et de procéder par le fait même aux analyses d'eau potable au montant de 5 500\$ avant taxe soit de 100\$/ par unité.

20. 2021

**CONTRAT DE TRAVAIL DIRECTRICE-GÉNÉRALE
REPORTER**

21.

AFFAIRES NOUVELLES :

23.

PÉRIODE DE QUESTIONS

24. 2021-068

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Yann-Érick Pelletier déclare la clôture de l'assemblée à 20h14.

Magella Roussel, maire

**Tammy Caron, directrice-générale
et sec.-trés. DMA**

Approbation des résolutions

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 8 mars 2021, tenue à la salle du conseil du Centre Lepageois, 70, rue de la Rivière, à 20 h00 et en Messenger et enregistrement audio.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

Magella Roussel, maire